

# Nouveau plan d'action cantonal de réduction des risques phytosanitaires

Service cantonal de l'agriculture  
Chambre valaisanne d'agriculture  
Interprofession de la vigne et du vin  
Interprofession des fruits et légumes

22 octobre 2018

## Pourquoi utilise-t-on des produits phytosanitaires?

- ▲ Obtenir des produits agricoles sains et de qualité
- ▲ Lutter contre les maladies et les ravageurs des cultures (ex: Oïdium, mouche Suzukii)
- ▲ Les agriculteurs améliorent constamment les techniques culturales dans le respect de l'homme et de leur outil de travail, l'environnement

## Actions effectuées à ce jour avec la profession

- ▲ Production intégrée (40 ans) et prestations écologiques liées aux paiements directs.
- ▲ Lutte contre le vers de la grappe et du fruit sur toutes les surfaces (soutien VS 2018: 370'000 CHF)
- ▲ Réseau de stations de rinçage des pulvérisateurs
- ▲ Promotion de nouveaux paiements directs pour la réduction des PPh (2018: 247'000 CHF pour 660 ha)

3

Service de l'agriculture



CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## Actions effectuées à ce jour avec la profession

- ▲ Projet Vitisol (ex. enherbement des vignes, irrigation par goutte à goutte) : 500 ha, 360'000 CHF VS, 4.25 millions Confédération, 6 ans
- ▲ Plateforme d'échange «Orientation bio» viti : 75'000 CHF
- ▲ Projet Protection des eaux du bassin versant Lienne: ex. soutien pour cépages résistants, transformation vigne en banquette (lancé en 2018)

4

Service de l'agriculture



CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## Actions effectuées à ce jour

### ▲ Formation continue (par an : 30 réunions viti, 15 arbo)



### ▲ Domaines de l'Etat :

- Domaine bio à Viège - Convention FiBL
- Châteauneuf : reconversion au bio pour la production animale, objectif zéro résidu pour les pommes.
- Grand-Brûlé: 40% des surfaces en bio en 2019 et 80% sans herbicide

## Domaines concernés par les produits phytosanitaires?

- ▲ Pas uniquement l'agriculture, mais aussi les routes, les jardins, pharma, constructions, etc.
- ▲ Groupe de travail interdépartemental décidé par le Conseil d'Etat en 2017: Service de la consommation, environnement, forêts, cours d'eau et paysage, agriculture.
- ▲ Objectif du GT: définir une stratégie d'amélioration, de collaboration et de suivi

## Plans d'action de réduction des PPh

### Plan national

- ▲ Approuvé par le Conseil fédéral en septembre 2017
- ▲ Réduction de 50% des risques des PPh
- ▲ Mesures pour atteindre ces objectifs

### Plan cantonal de mise en œuvre

- ▲ Ciblé sur la viticulture et l'arboriculture
- ▲ Protection de l'humain et des eaux
- ▲ Elaboré avec la profession
- ▲ 6 objectifs et 34 mesures

## Objectif principal et mesures à court terme

- ▲ Protection des eaux des atteintes des PPh d'ici 2020
  - Aucun PPh ni engrais n'est appliqué le long des eaux superficielles.
  - Bande herbeuse le long des routes et des chemins.
  - Programme de vulgarisation et de contrôle des exploitations mis sur pied pour vérifier le respect des prescriptions en matière de protection de l'environnement.

## Objectif principal et mesures à moyen et long terme

### ▲ Limitation des applications

- Participation accrue au programme de réduction phyto en viticulture et arboriculture
- Le canton maintient son soutien financier aux méthodes alternatives: lutte biologique ou mécanique (entretien du sol)

### ▲ Limitation des émissions de PPh

- Développement de nouveaux projets d'utilisation durable des ressources naturelles, à l'exemple de Vitisol
- Qualité des pulvérisateurs (buses anti-dérives)

9

Service de l'agriculture



CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## Objectif principal et mesures à moyen et long terme

### ▲ Réduire le risque de maladie chronique liée à l'utilisation de PPh

- Développement des modes d'application de PPh qui protègent l'agriculteur.
- Renforcement de l'information sur les PPh et leur usage.
- Sensibilisation renforcée aux mesures de protection pour les utilisateurs d'atomiseurs en viticulture

10

Service de l'agriculture



CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## Moyens pour la mise en œuvre

- ▲ Formation
  - Vulgarisation, permis de traiter, CFC
- ▲ Recherche & développement
  - Collaboration Agroscope, suivi de nouvelles méthodes culturales, encouragement de nouvelles techniques
- ▲ Monitoring
  - Analyse de résidus, analyse des eaux superficielles

## Moyens pour la mise en œuvre (2)

- ▲ Financement cantonal
  - Nouveaux projets régionaux ou structurels  
Ex: VitiSol, maintien du vignoble en terrasses.
  - Soutien de nouvelles stations de rinçage ou de nettoyage de pulvérisateurs
  - Le canton soutient les méthodes alternatives (lutte par confusion,...)
- ▲ Futurs programmes de systèmes de production (PA 22+)

## Conclusions

- ▲ Il est nécessaire de traiter pour obtenir des aliments sains et conformes aux attentes du consommateur.
- ▲ Le Valais a déjà beaucoup entrepris pour réduire l'impact de l'agriculture sur l'humain et l'environnement.
- ▲ Le plan cantonal a été élaboré en commun avec la profession
- ▲ Le plan se veut un processus évolutif, misant sur l'innovation, Recherche & Développement, à la recherche constante d'alternatives.
- ▲ Le plan d'action cantonal amène des solutions pour assurer une eau de qualité et la santé des hommes